

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 05 mai 2022

### Contact presse :

06.39.60.74.27 - [ars-mayotte-com@ars.sante.fr](mailto:ars-mayotte-com@ars.sante.fr)

---

## Enquête Unono Wa Maore: Lutter contre les maladies chroniques à Mayotte, un des enjeux phares de l'ARS de Mayotte.

Lancée fin 2018 par Santé publique France, en collaboration avec l'ARS Océan Indien, l'étude de santé « Unono Wa Maore » a été la première enquête menée à Mayotte permettant d'établir une photographie de l'état de santé de la population générale mahoraise. La publication des résultats dans le BEH n°9-10 permet d'apporter un éclairage tout particulier sur la prévalence des affections chroniques à Mayotte, et en particulier le diabète et l'hypertension artérielle.

La diffusion de cette étude vient ainsi améliorer la connaissance et la disponibilité de données probantes, essentielles à la mise en œuvre des politiques publiques de santé. Celle-ci permettra notamment à l'ARS Mayotte de consolider l'état des lieux préalable à l'élaboration du futur Projet régional de santé de Mayotte, pour lequel de premiers travaux ont d'ores et déjà été lancés.

### Forte prévalence de l'obésité et des autres maladies chroniques majeures associées

Les principaux résultats du volet de l'enquête Unono Wa Maore concernant les maladies chroniques et le statut corporel sont :

- **Très forte prévalence du diabète, notamment chez les femmes**

En 2018-2019, la prévalence du diabète à Mayotte était estimée à plus de 12% chez les personnes âgées de 18 à 69 ans, et pour près de 40% d'entre elles, ce diabète était méconnu. La prévalence du diabète était plus élevée chez les femmes (13,3%, contre 10,6% chez les hommes). Quel que soit le stade d'hyperglycémie, ces personnes présentaient très fréquemment une obésité et une hypertension associées.

Ces résultats confirment que le diabète est un problème de santé publique majeur à Mayotte. Les données produites seront utiles pour la mise en place de campagnes de prévention ciblées sur les populations à risque, notamment les personnes qui ignorent leur diabète et la population pré diabétique.

- **La prévalence de l'hypertension artérielle (HTA) reste importante à Mayotte, y compris chez les jeunes**

En 2019, la prévalence de l'HTA a été estimée à 38,4% dans la population de Mayotte âgée de 18 à 69 ans. La prévalence était similaire chez les hommes et les femmes (respectivement 38,5% et 38,3%). La prévalence de certains facteurs de risque était élevée avec 75% des hypertendus qui étaient en surpoids ou obèses, 13% déclaraient être diabétiques et 69% étaient inactifs professionnellement. Le diagnostic d'HTA était connu par 48% des hypertendus, plus souvent chez les femmes que chez les hommes (56% vs 38%). Au total, 80% des hypertendus avaient une pression artérielle trop élevée lors de l'examen clinique de l'enquête.

La connaissance du diagnostic d'HTA, le traitement et le contrôle restent insuffisants.

- **Surpoids, obésité et malnutrition coexistent dans la population mahoraise**

En 2019, **55,9%, des adultes de 15 ans et plus étaient en surpoids ou obèses** (43,9% des hommes et 64,4% des femmes). La population mahoraise se caractérise toujours par des **niveaux élevés de prévalence de l'obésité (27,8%)**. Chez les hommes, elle a pratiquement doublé depuis 2006 passant de 7,6% à 14,2%. Chez les femmes (39,0%) la sévérité de l'obésité s'est aggravée. Cette situation coexiste avec des situations de malnutrition aiguë chez les 3-5 ans : 7,1% présentaient une maigreur modérée à sévère. 3,4% des enfants de 0 à 3 ans, présentait une malnutrition modérée et 4,9% une malnutrition sévère.

Chez les enfants de 5 à 14 ans, **la prévalence de l'obésité était estimée à 3,3%, tandis que la prévalence de la maigreur s'élevait à 21,6%**.

Au vu de la prévalence très élevée du surpoids et de l'obésité, il semble important de renforcer les mesures permettant de **promouvoir la santé, la bonne alimentation et l'activité physique**.

« Santé Publique France a placé parmi ses priorités la production d'indicateurs au plus près des territoires afin d'appuyer les politiques publiques en matière de santé. C'est ce qui permet de présenter aujourd'hui ces résultats via l'enquête Unono Wa Maore. Elle s'est adaptée aux spécificités de l'île et à ses habitants et couvre de nombreuses thématiques. En apportant ainsi une photographie très précise de l'état de santé des mahorais, ces indicateurs permettront d'orienter des actions ciblées auprès des populations. Ce qui illustre tout le sens de la complémentarité des actions de l'Agence nationale avec celles de l'ARS Mayotte pour promouvoir un environnement favorable à la santé de tous. » Laetitia Huiart, directrice scientifique de Santé publique France

## Les priorités de l'ARS de Mayotte

### ➤ La nutrition est un déterminant majeur de santé et l'ARS Mayotte en fait une priorité depuis 2019 :

Prévention & sport santé : Depuis 2019, l'ARS Mayotte, en partenariat avec plusieurs réseaux et associations du territoire (Rediab Ylang 976, CROS Mayotte...), développe et accompagne des actions de sensibilisation sur l'alimentation. Entre 2019 et 2020, 375 professionnels ont été formés et plus de 2200 personnes ont été sensibilisées aux enjeux d'équilibre alimentaire de pratique de l'activité physique. Parallèlement, deux campagnes de communication grand public ont été initiées afin d'impulser une nouvelle dynamique en matière de nutrition sur le territoire.

Précarité alimentaire : Face à la persistance des cas de malnutrition et de dénutrition infantile, l'ARS, en partenariat avec la Croix-Rouge française et les établissements de santé, a développé un dispositif de prise en charge et d'accompagnement de ces enfants depuis 2019. Sur le plan médical, les enfants sont dépistés et suivis par les centres (CHM et PMI). La Croix Rouge française complète la prise en charge en proposant un accompagnement individualisé des familles.

Programme mahorais, alimentation, activité physique, santé (PMAAPS) : Élaboré dans une large dynamique partenariale, le PMAAPS a été officiellement signé par l'ARS, la Préfecture, le Conseil Départemental et la CSSM en décembre 2021. Ce plan a pour objectif d'améliorer l'état de santé des mahorais en agissant sur les comportements alimentaires et la pratique d'activités physiques.

### ➤ La prévention et le dépistage des maladies cardio-vasculaires et affections chroniques (diabète et hypertension artérielle) constitueront des axes prioritaires d'intervention de l'ARS Mayotte :

La population mahoraise est sujette à une forte prévalence de l'obésité et autres maladies chroniques. Pourtant, de nombreuses personnes ignorent aujourd'hui qu'elles peuvent être concernées par ces pathologies. Face à la nécessité d'une prise de conscience massive de ces problématiques, l'ARS Mayotte lancera à la rentrée prochaine une vaste opération de sensibilisation et de dépistage autour des maladies cardio-vasculaires à travers toute l'île.

#### Signature d'une convention entre l'ARS Mayotte et Santé publique France

A l'occasion de la présentation des résultats de l'étude, **Olivier Brahic, directeur général de l'ARS Mayotte et Laëtitia Huiart, Directrice scientifique de Santé publique France** signeront une convention ayant pour objet de définir les conditions de mise en œuvre des missions de Santé publique France auprès de l'Agence régionale de santé de Mayotte et de préciser les modalités de fonctionnement de la cellule régionale de l'Agence nationale à Mayotte.

En appui à l'ARS, Santé publique France Mayotte exerce ainsi une veille et une fonction d'alerte sur les menaces sanitaires, produit l'analyse régionale des données issues des systèmes de veille et de surveillance régionalisés de Santé publique France et conduit des enquêtes épidémiologiques sur le fondement de protocoles scientifiquement validés. Enfin, Santé Publique France Mayotte anime, en lien avec l'ARS, des réseaux partenaires, membres du réseau national de santé publique. L'objectif est de mettre à disposition les connaissances scientifiques et être en appui aux politiques de santé publiques territoriales mises en œuvre par l'ARS.

**La signature de cette convention, pour 5 ans renouvelable, rappelle l'importance des expertises complémentaires de l'ARS et Santé publique France dans un objectif commun : développer et promouvoir un environnement favorable à la santé de la population mahoraise.**

A propos de Santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/a-propos/sante-publique-france-qui-sommes-nous>

## Contact presse

Santé publique France - [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 - Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66

Marie Delibéros : 01 41 79 69 61 - Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64

Retrouvez-nous sur

